



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATTENTAT À LA RÉDACTION DE CHARLIE HEBDO

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud exprime sa sympathie et sa solidarité

Le Conseil d'Etat est profondément indigné par cet acte de terrorisme porté ce jour à l'encontre d'un média bien connu de la communauté francophone.

Cette communauté, à laquelle appartiennent les Vaudoises et les Vaudois, de même que les nombreux frontaliers qui travaillent sur le territoire cantonal ainsi que les ressortissants français qui y vivent, est particulièrement frappée par cet acte de barbarie.

Le Conseil d'Etat exprime sa sympathie et sa solidarité aux proches des victimes, à leur famille et à leurs collègues, ainsi qu'aux autorités françaises et à toutes les personnes touchées par cette tragédie. Le gouvernement tient par ailleurs à condamner avec force cette agression contre les principes fondamentaux de la démocratie et de la liberté.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 janvier 2015

Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, 079 743 42 37